

## LA CROIX DE LA ROCHETTE

*Appellation médiévale : Ecclesia de Cruce, 1103 ; Frater Willelmus de Cruce, 1279.*

*Habitants : Les "Cræjus" en patois.*

*Population : en 1437 : 81 feux ; en 1689 : 150 h ; en 1743 : 23 feux ; en 1776 : 192 h ; en 1806 : 201 h ; en 1848 : 285 h ; en 1911 : 211 h ; en 1936 : 160 h ; en 1975 : 205 h ; en 1982 : 150 h.*

*Altitude : 350 m au chef-lieu, point le plus bas et 850 m au plus haut.*

*Superficie : 304 ha dont 68 en forêts.*

*A 2 km de La Rochette et à 30 km de Chambéry.*

*La commune dépendait anciennement du mandement de l'Huille et le seigneur y avait vigne et colombier. Au 18e siècle, elle fait partie de l'ancienne province de Savoie ; elle passe dans le département du Mont-Blanc de 1793 à 1815, puis entre dans le mandement de La Rochette, province de Savoie propre, de 1816 à 1860. Actuellement, elle appartient au canton de La Rochette, arrondissement de Chambéry. Au point de vue religieux, elle se trouvait dans le diocèse de Maurienne et le décanat de La Rochette jusqu'à la Révolution, puis elle fit partie de la paroisse de La Rochette, diocèse de Chambéry.*

*Hameaux : Croix, Grelu, Mercière, Mollard \*, Montalboud.*

### *Pourquoi ce nom de La Croix ?*

C'est insensiblement, en traversant la grande voie de Grenoble à la Maurienne, que l'on quitte le chef-lieu du canton pour pénétrer dans la commune de La Croix de La Rochette par une petite route bordée de villas relativement récentes. Ensuite l'habitat s'étire le long de la vieille route qui, sur la rive gauche du Gelon, conduisait vers Betton-Bettonet et la Tarentaise ; le village s'abrite en même temps, comme les autres, au pied du Mont Raillan, juste

au-dessus des marais pernicious que le Gelon, capricieux et vagabond, entretenait autrefois dans tout le Val Penouse inférieur.

Lors de la création du diocèse de Maurienne vers 580, la Croix placée en ce lieu devait marquer la limite entre ce diocèse et celui de Grenoble.

On apprend, en lisant la vie de Ste Thèle, que "du temps de l'évêque de Maurienne Leporins et du roi de Bourgogne Gondran, des bornes furent plantées, une à un mille de Rane... et de cette petite ville jusqu'au torrent du Bréda, il y a une borne". Cette dernière pourrait être celle de la Croix de La Rochette, lieu du diocèse de Maurienne le plus proche du Bréda.

Au début du 12e siècle (en 1103) l'église est signalée comme dépendant du couvent de St Maurice de Grenoble et de son associée l'abbaye bénédictine de St Chaffre du Monastier, ordre de Cluny, dans le diocèse du Puy.

A la suite de la disparition du prieuré de La Trinité, l'église, vers le milieu du 12e siècle, dépend du prieuré établi à La Croix même, toujours uni à St Laurent de Grenoble, comme le confirme la visite pastorale de 1437 qui recense aussi les chefs de famille. Cette visite fait éga-



*La maison forte (cliché M. Messiez).*

lement état d'un autel du St Esprit dans une chapelle de style ogival qui par la suite servira de sacristie.

Celle de 1571 nous indique que l'église est maintenant sous le patronage du chapitre d'Aiguebelle, qu'elle possède des livres en parchemin, mais... que les animaux traversent le cimetière. Des réparations sont préconisées, celle du chœur, celle du clocher que doit faire exécuter Noble Philippe de la Ravoyre. Deux chapelles apparemment nouvelles sont signalées : celle de St Antoine et celle dite de Pupet.

En 1632, l'évêque constate qu'il n'y a pas de sacristie, il demande de raser l'autel de St Antoine édifié sur la droite ainsi que celui de N.D. de Pitié uni au maître-autel et de remplacer l'image du Saint à l'autel du Saint-Esprit.

Noble François d'Albier a fait ériger une chapelle dans le hameau isolé au-dessus des vignobles de Côte Rouge dont certains appartiennent à St Hugon, hameau de Montarbod, aujourd'hui Montalboud.

En 1646, le testament de Noble Pierre Jean du Fraine dit Ravoyre règle le problème de la sacristie, puisqu'il fait don à l'église de la Croix de la voûte de la Chapelle du St Esprit pour l'établir, mais à la condition que ses armes demeureront timbrées à perpétuité dans ladite voûte.

En 1689, l'évêque trouve indécente la statue de St Michel sise à côté du maître-autel, la nouvelle chapelle du St Esprit (qui devait être l'œuvre des héritiers de Jean du Frêne) délabrée, et privée de pavés celle de St Roch dont le toit, par ailleurs, est détérioré.

Beaucoup plus satisfaisante est la visite de 1717 qui découvre un maître-autel garni d'un tableau et d'un rétable en noyer, un tabernacle presque neuf, doré et peint en partie, et des fonts baptismaux en bon état.

Aujourd'hui, les vieilles maisons de pierres plates et de galets roulés se serrent encore autour de cette église toute simple, légèrement surélevée, qui, une fois le porche passé, offre un plancher

doucement incliné. Au-dessus, pas de vrai clocher, mais un étroit clocheton, gracieux dans sa modestie, qui abrite mal une petite cloche. Un tableau commémore le passage du St Suaire lors de son transfert à Turin en 1578.

La Croix possède encore son château, où résidèrent parfois les seigneurs de l'Huille avant que ce titre n'appartînt aux Seyssel-la-Chambre. Celui-ci n'est qu'une maison forte du 13e siècle qui avait son rempart et ses fossés. A l'origine, elle était dotée de deux tourelles, dont l'une fut rasée en 1794. Les salles sont dallées de briques, possèdent de vastes cheminées, des fenêtres à meneaux. On dit qu'une ex-religieuse du Betton, fille des propriétaires, Marie Charbonneau, ouvrit un atelier de couture pour y accueillir le prêtre réfractaire. Dénoncée, elle fut placée sous surveillance à St Pierre d'Albigny. Une autre ex-religieuse, tante des Anselme qui possèdent alors le château, continue d'y vivre cloîtrée, ce qui entraîne une suspicion sur la famille entière. Il est vrai que tout le village est réfractaire et que son conseil est réprimandé pour avoir laissé sonner le 24 juin 1796. La commune change alors de nom et devient Rochefer...

Pourquoi pas ? Après tout, il y a bien une source ferrugineuse, alcalino-calcaire, magnésienne, bicarbonatée... Mais elle n'a jamais eu d'utilisation médicale.

Si La Croix de La Rochette a vu sa population croître de 1954 à 1962 avec un solde naturel positif de 20, un solde migratoire de 10, par la suite et jusqu'en 1975, ces soldes deviennent négatifs. Cependant, depuis 1977, les naissances l'emportent sur les décès.

18 exploitations agricoles s'y maintiennent, qui élèvent 221 bovins (72 en 1955 et 132 en 1970) sur 117 ha d'herbe. Il y a 17 ha de terres labourables et 2 ha de vignes.

Néanmoins la valeur du potentiel fiscal est la plus faible du canton après celle de Rotherens, situé en face.

Malgré son exposition sud, la terre fertile de ses jardins, le village est trop près du bourg pour ne pas en subir l'attraction. Ses habitants travaillent et achètent à La Rochette.

On peut s'interroger : après avoir perdu sa paroisse (en 1801, il est vrai), La Croix ne perd-elle pas un peu de son authenticité en profitant de l'expansion de sa si proche voisine ?



*Vieille grange dans le Canton de la Rochette (cliché M. Messiez)*